CÔTE D'IVOIRE : MILITARISATION DU DÉBAT POLITIQUE ET FRAGILITÉ DÉMOCRATIQUE (1999-2011)

BAMBA Abdoulaye
Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales Contemporaines
Université Félix Houphouët-Boigny
bambaabdoulaye@yahoo.fr

Résumé :

Dans cet article j'examine la dynamique de militarisation du champ politique en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2011 ; une période marquée par une imbrication croissante entre sphère militaire et pouvoir civil. À travers l'analyse de trois moments charnières : le coup d'État du 24 décembre 1999, la rébellion armée de septembre 2002 et la crise postélectorale de 2010-2011, cet article met en lumière le glissement progressif des forces armées, d'instruments de sécurité républicaine à protagonistes politiques de premier plan. Perçue en règle normative comme garante de l'ordre, l'armée s'est progressivement transformée en un pivot du processus démocratique, profitant d'un climat de fragilité étatique, de crise de légitimité du pouvoir civil et de tensions identitaires. Cette évolution s'est traduite par la montée en puissance des commandants de zones -com'zones- (chefs militaires), la fragmentation du territoire et l'échec du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR). Elle a contribué à affaiblir l'État de droit, à freiner la transition démocratique et à accentuer les clivages sociaux et politiques. En structurant l'ordre sécuritaire post-crise autour de logiques d'allégeance, elle a également mis en évidence la nécessité d'une réforme en profondeur du secteur de la sécurité. La professionnalisation de l'armée, sa dépolitisation et le rétablissement d'un contrôle civil effectif apparaissaient dès lors, au lendemain de la crise post-électorale, comme des conditions essentielles à la consolidation d'un ordre démocratique durable en Côte d'Ivoire.
Mots clés : *Côte d'Ivoire ; Armée ; Relations civilo-militaires ; Transition politique ; Crise post-électorale.*

Abstract:

In this article, I examines the dynamics of the militarization of the political field in Côte d'Ivoire between 1999 and 2011, a period marked by the growing interweaving of military and civilian power. Through an analysis of three pivotal moments: the coup d'état of December 24, 1999, the armed rebellion of September 2002 and the post-electoral crisis of 2010-2011, this article highlights the gradual shift of the armed forces from instruments of republican security to leading political protagonists. Perceived in normative terms as the guarantor of order, the army has gradually become a linchpin of the democratic process, taking advantage of a climate of state fragility, a crisis of legitimacy for civilian power and tensions over identity. This evolution has resulted in the rise in power of the com'zones, the fragmentation of the territory and the failure of the Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) process. It has weakened the rule of law, slowed democratic

transition and accentuated social and political divisions. By structuring the post-crisis security order around a logic of allegiance, it has also highlighted the need for in-depth reform of the security sector. In the wake of the post-electoral crisis, the professionalization of the army, its depoliticization and the re-establishment of effective civilian control were seen as essential conditions for the consolidation of a lasting democratic order in Côte d'Ivoire.
***Keywords** : Côte d'Ivoire; Army; Civil-military relations; Political transition; Post-election crisis.*

Introduction

La trajectoire politique de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2011 illustre de manière exemplaire l'imbrication croissante de l'armée dans les processus de transition démocratique en Afrique de l'Ouest. Alors que le retour au multipartisme en 1990 laissait espérer une consolidation progressive de l'État de droit, la décennie suivante fut au contraire marquée par une série de ruptures politico-militaires qui viennent fragiliser les institutions et entraver la démocratisation. Le coup d'État de 1999, la rébellion armée de 2002 et la crise postélectorale de 2010-2011 ont jalonné une séquence de militarisation progressive du champ politique ivoirien. Avec la chute de Henri Konan Bédié en 1999, l'armée cessa d'être un simple garant de l'ordre constitutionnel marqué par l'arrivée au pouvoir du Général Robert Guéï, Cette évolution révèle une double crise : celle de la légitimité du pouvoir civil, et celle de l'enracinement institutionnel de l'armée dans un cadre démocratique.

La crise de 2002, en fragmentant durablement le territoire national, a renforcé cette dynamique. Les zones rebelles furent placées sous l'autorité des com'zones (Jeune Afrique, 2009 : [en ligne]), véritables gouverneurs militaires régionaux. Le régime d'Abidjan lui-même s'est vu contraint de négocier non plus avec des partis politiques traditionnels, mais avec des chefs militaires. Par ailleurs, la crise post-électorale de 2010-2011 a constitué l'aboutissement de cette dérive. L'échec du processus de désarmement, la polarisation ethno-politique (Thiriot, 2008 : 15) du commandement militaire et l'alignement de factions armées sur les deux camps en présence ont précipité l'effondrement institutionnel. L'armée, loin d'être garante de l'ordre constitutionnel, est devenue le vecteur principal de la dislocation démocratique, poussant Assalé (2009 : 51) a qualifié les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de « fossoyeurs de la démocratie ».

La littérature sur la thématique de l'armée comme protagoniste dans le champ politique a été au cœur de nombreuses publications.

Ceux qui ont ouvert le champ de recherche l'ont abordé sous des angles dont il convient de relever des aspects. Dans un article intitulé « Régimes militaires et développement politique en Afrique noire », (D-G., LAVROFF, 1972) évoque à grands traits l'apparition de l'armée dans l'arène politique par l'absence d'intégration nationale et la faiblesse des capacités des systèmes politiques hérités de la colonisation. Pour lui, l'échec des intellectuels au sein des partis politique, acteurs dominants du système politique durant les premières années d'indépendance est lié aux divisions et aux clivages. Dans un registre similaire, (G. DE HAYNIN DE BRY, 2015, 39-48) fort de ses riches expériences antérieures d'une vie professionnelle passée au contact de l'Afrique explique l'importance prise par les forces armées et leur rôle dans le fonctionnement quotidien de l'Etat. Cela est lié, selon lui, au modèle institutionnel hérité majoritairement d'un système politique commun mis en place après l'indépendance, au fait que les hommes en arme détenteurs de la force légitime veulent désormais accomplir des fonctions variées en revendiquant le service exclusif du pays au nom d'une éthique dont ils seraient les seuls dépositaires et enfin à la permanence des difficultés économiques sur le continent. Il y a donc sur le continent africain, un passif lié à la mauvaise gouvernance ou sur les divergences entre les politiques que les militaires exploitent pour se légitimer. Ici se jouent les rapports entre civils et militaires et entre militaires et politique. Il en ressort un schéma dans lequel repose une forme de confusion des sphères politiques et militaires (C. THIRIOT, 2008).

Dès lors, une question fondamentale s'impose : Comment l'implication de l'armée dans le débat politique ivoirien a-t-elle mis à mal l'émergence d'un ordre démocratique stable1999-2011 ? Pour répondre à cette interrogation, nous avons procédé à l'exploitation croisée des ouvrages spécialisés, des articles scientifiques, d'articles de presse et des contributions accessibles en ligne. Le choix de ces sources repose sur leur capacité à éclairer les dynamiques de militarisation, les fractures institutionnelles ainsi que les logiques d'allégeance qui ont structuré la recomposition du champ politique ivoirien. L'analyse se fera autour de deux idées majeures ; l'irruption des militaires en politique : le coup d'état de 1999 comme moment fondateur et une militarisation prolongée du champ politique (2002-2010).

1. L'irruption des militaires en politique : le coup d'État de 1999 comme moment fondateur

Le coup d'État militaire du 24 décembre 1999 a constitué une rupture inédite dans l'histoire politique de la Côte d'Ivoire postcoloniale. Il intervint dans un contexte de fragilisation de l'ordre institutionnel hérité d'Houphouët-Boigny, marqué par une crise de légitimité du régime Bédié, une montée des tensions identitaires et un malaise socio-économique croissant. Ce coup de force inaugura une séquence de militarisation du champ politique, où l'armée devient un agent déterminant du jeu institutionnel.

1.1. Crise de légitimité du pouvoir civil et immixtion de l'armée dans l'espace politique

Le pouvoir civil renvoie à l'autorité politique fondée sur la domination et la légitimité, selon la définition de Max Weber reprise par Alain Eraly. Ce dernier souligne que « la domination prend sa source dans la multiplicité changeante des dépendances d'origine affective, matérielle, économique, juridique, politique qui structurent la vie en société », tandis que la légitimité « s'alimente à la variété des valeurs et des croyances communes » (Eraly, 2015 : 41). En Côte d'Ivoire, cette légitimité s'est progressivement érodée à partir des années 1990. La fin du régime d'Houphouët-Boigny, conjuguée à une crise économique profonde, a fragilisé les fondements du pouvoir civil. Comme le note Akindès (2000 : 126), « la rupture dans les modalités de régulation politique et le développement de la crise structurelle de l'économie ivoirienne ont renforcé les sentiments d'inégalités, occasionnant la perte progressive de légitimité ». Cette perte de légitimité s'est cristallisée sous le régime d'Henri Konan Bédié. Le pouvoir civil perdit progressivement sa légitimité, fragilisé par une crise économique structurelle et des pratiques autoritaires. Bédié musela l'opposition, instrumentalisa la question de la nationalité à des fins politiques, et renforça ses prérogatives avec la révision constitutionnelle de 1998. À partir de ce moment, le débat politique s'enlisa, compromettant la stabilité de l'État.

En décembre 1999, une mutinerie de soldats démobilisés, les « Zinzin » et « Bahéfouê », issus de la Garde républicaine et de la Force

d'intervention rapide para commando, entraîna la chute du régime Bédié. Ces militaires, réclamant leur maintien dans les rangs de l'armée, dénonçaient leur marginalisation (Fofana, 2018 : 18). Déjà fragilisée par des clivages internes, l'armée s'imposa alors comme un acteur central du jeu politique. Le coup d'État du 24 décembre 1999 constitua une rupture démocratique majeure, sur fond d'exclusions politiques, de répression et de frustrations au sein des forces armées.: pour la première fois, l'armée s'invite sur la scène politique nationale, mettant fin à quarante années de domination du PDCI-RDA et contestant directement la légitimité du pouvoir civil. Cette situation traduit, selon Kieffer (2000 : 26-27) « le malaise profond d'une armée progressivement déclassée dans la société ivoirienne, tant dans son rôle que dans son statut ». La période post-Houphouët s'est ainsi révélée être une véritable boîte de Pandore ouverte par l'armée, avec son cortège de dérives. Malgré la rupture de l'ordre constitutionnel, le putsch bénéficia d'un soutien implicite d'une partie de l'opinion publique et de l'opposition, qui y ont vu une la de l'autoritarisme croissant du régime Bédié.

1.2. Le Conseil National du Salut Public : entre discours de rupture et pratiques autoritaires (1999-2000)

À l'annonce de la prise du pouvoir par le Conseil National du Salut Public (CNSP), les leaders politiques de l'opposition « tout en affirmant leur désir d'arriver au pouvoir par les urnes, semblaient lorgner secrètement ou même explicitement vers cette voie d'accession au pouvoir » (N'Guessan, 2003 : 51). En revanche, les conditions de l'acceptation du coup d'état étaient presque réunies et rationnelles. Pour l'opposition, cette ingérence militaire était salutaire parce qu'elle pourrait redistribuer les cartes au plan politique. D'autant plus qu'on pouvait penser que le régime militaire venait révolutionner le débat politique et mettre fin au blocage économique. De plus, le Général Robert Guéï avait fait espérer que « le coup d'État n'était dirigé ni contre un individu ni contre un groupe ethnique particulier. C'était une action de salut public et d'intérêt national » (N'Guessan, 2003 : 58). Surtout dans un pays qui n'avait jamais fait l'expérience de la gestion du pouvoir d'état par une junte militaire. D'ailleurs, l'assurance est venue des quatre engagements du CNSP déclinés par le Général Robert Guéï : la formation d'un gouvernement de large consensus ; l'audit de la

gestion de Henri Konan Bédié ; l'élaboration de nouveaux textes de lois républicaines et la remise du pouvoir aux civils après les élections (Kouassi, 2010 : 125). Outre ces engagements, la déclaration du 30 décembre 1999 a davantage rassuré : « Pour que nous mettions rapidement en place les principes démocratiques et pour que ceux qui voudront faire la politique viennent se battre dans une compétition et que les meilleurs gagnent » (Kipré, 2003 : 101).

Comme souvent en contexte de putsch, les militaires ivoiriens ont cherché à légitimer leur prise de pouvoir par un discours de relations publiques, en phase avec les aspirations socio-économiques et politiques des populations. Mais très vite, la gestion du pouvoir par le CNSP révéla les limites de l'armée en matière de gouvernance. Marquée par des déchirements internes, une forte dépendance aux acteurs politiques civils et une incapacité à instaurer un cadre stable, la junte militaire suscita des inquiétudes croissantes (Kieffer, 2000 : 41 ; Kouassi, 2010 : 115). L'espoir d'un nouveau départ, nourri par l'effondrement du régime Bédié, céda la place à un sentiment de trahison. La transition s'enlisa dans les jeux de pouvoir. Le Général Guéï, salué dans un premier temps comme un libérateur potentiel, s'engagea progressivement dans une stratégie de conservation du pouvoir. Après avoir rassuré l'opinion et les partenaires extérieurs, il opéra un revirement de position à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2000. Son refus de se retirer, son instrumentalisation de la rhétorique de l'*Ivoirité* et son contrôle du processus électoral alimentèrent les tensions. Le Général Guéï sembla prêt à user de tous les moyens pour conserver le pouvoir. Bien que sa chute, consécutive à l'élection présidentielle agitée de 2000 ayant conduit à la victoire de Laurent Gbagbo, ait mis fin à la junte, cette transition militaire, censée amorcer une ouverture démocratique, a au contraire préparé le terrain à une militarisation active du champ politique ivoirien.

2. Une militarisation prolongée du champ politique (2002-2010)

La rébellion de septembre 2002 a inauguré une nouvelle phase de militarisation du débat politique en Côte d'Ivoire, marquée par la partition du territoire et l'émergence d'un pouvoir militaire parallèle dans le Nord du pays. Les com'zones, chefs des dix zones de commandement, s'imposèrent alors comme des autorités politico-

militaires, exerçant un contrôle étendu et exclusif sur les populations et les ressources. Cette configuration transforma durablement le champ politique, en institutionnalisant la présence armée comme acteur essentiel du pouvoir local et national. Malgré la signature de plusieurs accords de paix, les tentatives de désarmement échouèrent, prolongeant l'instabilité et bloquant le retour à un ordre institutionnel unifié.

2.1. La rébellion de septembre 2002 : une réponse à la marginalisation socio-politique du Nord ivoirien ?

Déclenchée le 19 septembre 2002, la rébellion armée trouve ses racines dans un long ressentiment lié à la marginalisation politique, économique et sociale des populations du Nord. Déjà en 1991, la *Charte du Nord* dénonçait les profondes disparités régionales, actualisées dans une nouvelle version en 2002 (Assalé, 2009 : 62). Depuis la période coloniale, le Nord est souvent perçu comme un « réservoir de main-d'œuvre », exclu des grandes priorités nationales (Koné, 2003 : 148-163). La politique d'« *Ivoirité* », instaurée dans les années 1990, a exacerbé cette fracture en excluant notamment Alassane Ouattara de la compétition électorale et en jetant le soupçon sur l'identité des Nordistes. Cette dynamique d'exclusion, renforcée par la transition militaire de 1999 et l'élection contestée de 2000, alimenta un climat de frustration. C'est dans ce contexte que Guillaume Soro justifie la prise des armes comme une quête de dignité pour les fils du Nord (Soro, 2005 : 20-21). Pourtant, la rébellion, loin de réparer les injustices dénoncées, va rapidement montrer ses limites.

En revendiquant le contrôle de 60 % du territoire (Soro, 2005 : 93), en violation de l'article 24 de la Constitution du 1er août 2000, la rébellion a, de fait, instauré une partition du pays entre zone gouvernementale et zone Centre-Nord-Ouest (CNO), administrée par dix commandants de zone. Cette division territoriale fut concrétisée par la mise en place de dix zones de commandement militaires, confiées à autant de com'zones issus des rangs des Forces Nouvelles (voir tableau ci-dessous), instituant un pouvoir parallèle durable.

Liste des Com'zones par secteur de commandement en 2009

Zone de commandement	Com'zones
Zone 1 : Bouna	Morou Ouattara
Zone 2 : Katiola	Hervé Touré, alias Commandant Vetcho
Zone 3 : Bouaké	Chérif Ousmane
Zone 4 : Mankono	Ouattara Zoumana
Zone 5 : Séguéla	Koné Djakaridja, alias Zakaria et Issiaka Ouattara alias Wattao
Zone 6 : Man	Losséni Fofana
Zone 7 : Touba	Daouda Doumbia
Zone 8 : Odienné	Ousmane Coulibaly, surnommé « Ben Laden »
Zone 9 : Boundiali	Koné Gaoussou
Zone 10 : Korhogo	Kouakou Fofié Martin

Source : Jeune Afrique, *Les dix commandants qui gênent Abidjan,* [en ligne] https://www.jeuneafrique.com/204181/archives-thematique/les-dix-commandants-qui-g-nent-abidjan/, publié le 7 avril, consulté 26 décembre 2024.

Ce maillage militaire a consacré la fragmentation du territoire, instaurant des formes de gouvernance armée au détriment de l'autorité étatique. Il s'est accompagné d'un effondrement progressif de l'économie dans les zones rebelles. Alors que les inégalités reculent dans la zone gouvernementale entre 2002 et 2008 (coefficient de Gini passant de 0,497 à 0,403), elles augmentent dans la zone CNO (de 0,383 à 0,417) (Aka et *al.*, 2021 : 2).

Les objectifs de justice sociale initialement revendiqués par la rébellion n'ont donc pas été atteints. La crise militaro-politique a également entravé les progrès sanitaires (Yeo et *al.* : [en ligne]) et provoqué une dégradation alarmante de l'économie locale, qualifiée de « sombre » par les Nations Unies (Galy, 2007 : 152). Fermetures d'entreprises, disparition des services publics, pertes massives d'emplois : autant de symptômes d'une zone en déclin. Par ailleurs, les ressources naturelles, coton, cacao, or, bois, ont été accaparées par les factions armées, alimentant des circuits parallèles. Soro lui-même reconnaît que certains soldats ont cru que « l'heure de l'abondance était venue » (Soro,

2005 : 105), tandis que l'État continuait paradoxalement d'assurer les services essentiels dans des zones échappant à son autorité. Loin donc de rapprocher le Nord du pouvoir central, la rébellion a renforcé son isolement, accentué la fragmentation institutionnelle et nourri un sentiment d'exclusion encore plus profond.

2.2. Les com'zones au cœur d'une nouvelle logique d'allégeance

En Afrique, l'armée demeure un acteur majeur dans les dynamiques de conquête et de conservation du pouvoir d'État. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette réalité : de Félix Houphouët-Boigny à Alassane Ouattara, la proximité entre dirigeants politiques et chefs militaires est restée constante (Clément-Bollée et Miran-Guyon, 2017 : 281-306). Cette porosité entre pouvoir civil et pouvoir militaire s'est accrue à la faveur de la rébellion de 2002. La recherche de légitimité politique par les armes a instauré une nouvelle configuration de pouvoir dominée par les commandants de zone (com'zones), figures hybrides à la fois militaires et administratives dans les zones contrôlées par la rébellion. Selon Thiriot (2008 : 15), les armées africaines sont fortement perméables aux clivages politiques et ethno-régionaux. Elle distingue les « militaires professionnels » des « militaires politiques », et décrit un système composé de « coterie[s] de groupes armés » marquées par des allégeances clientélistes, des revendications identitaires et des rivalités de commandement (Thiriot, 2008 : 21). Ce diagnostic s'applique pleinement à l'organisation militaire dans la zone CNO, où les com'zones ont incarné cette logique d'appropriation du pouvoir au service d'intérêts partisans.

Dans le cas ivoirien, la proximité entre les chefs rebelles et l'opposition politique, notamment le Rassemblement Des Républicains (RDR), a été manifeste dès les premiers jours de la crise. Guillaume Soro, leader déclaré de la rébellion, a justifié l'entrée en guerre par le rejet de la candidature d'Alassane Ouattara aux élections présidentielles de 2000 et par l'idéologie d'exclusion véhiculée par l'*Ivoirité* (Soro, 2005 : 17-24). Selon Fofana (2018 : 59), les combattants justifiaient leur engagement armé par la stigmatisation identitaire dont étaient victimes les Nordistes, notamment les supposés partisans du RDR. Cette convergence avec les revendications du RDR a nourri les accusations portées par le régime de Laurent GBAGBO, qui désigna Alassane

Ouattara comme le principal instigateur de la rébellion. En revanche, en 2005, dans un contexte de rivalité entre Guillaume Soro et Ibrahim Coulibaly, Koné Zakaria affirma : « Si vous supportez le MPCI, ne le faites pour Zakaria, ni pour IB, ni pour quelqu'un d'autre ; sinon pour celui qui a acheté nos armes. C'est-à-dire Alassane Dramane Ouattara » (Kouamouo, 2012 : 42). Ainsi, les revendications « ethno-politiques » légitimes ont rapidement été récupérées et cristallisées autour d'un réseau d'allégeances croisées, où les com'zones devinrent les rouages d'une instrumentalisation du militaire par le politique, et inversement.

2.3. Les tentatives de normalisation institutionnelle et l'échec du processus de désarmement

Entre 2002 et 2010, les efforts pour sortir la Côte d'Ivoire de la crise ont été systématiquement contrariés par l'implication directe des forces armées régulières et des mouvements rebelles dans le processus politique. Cette omniprésence militaire a entravé le dialogue national, compromis la réconciliation et affaibli les perspectives de consolidation démocratique. Plusieurs initiatives de paix ont pourtant été tentées. Dès le 17 octobre 2002, un cessez-le-feu fut signé à Bouaké à l'initiative de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). S'en suivirent les négociations de Linas-Marcoussis, du 15 au 26 janvier 2003, qui débouchèrent sur un accord politique censé initier un processus de transition inclusif. Les accords d'Accra II (7 mars 2003) et Accra III (29-30 juillet 2004) furent adoptés pour relancer les acquis de Marcoussis. Malgré la proclamation officielle de la fin de la guerre le 4 juillet 2003 (Ouattara, 2014 : 29), aucune des parties ne fit preuve de réelle volonté politique.

L'impasse persistante conduisit à l'entrée en scène du président sud-africain Thabo Mbeki, dont la médiation aboutit aux accords de Pretoria I (6 avril 2005) et Pretoria II (29 juillet 2005), censés notamment résoudre la question de l'éligibilité d'Alassane Ouattara. L'accord politique de Ouagadougou, signé le 4 mars 2007, relança à son tour le processus de paix, suivi de quatre accords complémentaires : 27 mars 2007, 28 novembre 2007 et 22 décembre 2008. Mais tous ces textes furent peu ou mal appliqués. Les calculs politiques l'emportèrent systématiquement sur les engagements pris. La pression militaire exercée par les Forces Nouvelles sur le pouvoir d'Abidjan a parasité le processus de mise en œuvre. Même si de 2005 à 2010, aucun incident

violent majeur n'a été signalé, le pays était dans une situation de « ni guerre, ni paix », marquée par une instabilité chronique.

Les tergiversations autour du processus de DDR en sont l'un des symptômes les plus révélateurs. Officiellement lancé le 9 janvier 2004, le DDR fut aussitôt compromis par l'Opération Dignité menée par l'armée régulière le 4 novembre 2004 contre les positions rebelles à Bouaké. Cette attaque signait la rupture du fragile équilibre négocié. Du côté d'Abidjan, les revirements des rebelles, jugés plus politiques que militaires, étaient perçus comme une tentative de captation du pouvoir par d'autres moyens. Laurent Gbagbo dénonçait l'incohérence des exigences des Forces Nouvelles, affirmant que « Marcoussis a eu le tort de croire en la bonne foi et au bon sens des gens » (Konaté, 2005 : 122). Konaté (2005 : 123) souligne également que « les mouvements rebelles n'avaient pas désarmé. Ni les forces françaises mandatées par le président Gbagbo au début de la crise, ni les forces de l'ONUCI déployées dès le 27 juin 2003 n'avaient pris d'initiative pour les y amener, de gré ou de force ». En somme, l'instrumentalisation des forces armées, l'ambiguïté des objectifs politiques, et l'absence de volonté ferme de part et d'autre ont prolongé la crise bien au-delà de sa phase aiguë. Jusqu'à l'élection présidentielle de 2010, la Côte d'Ivoire est restée prisonnière d'un statu quo militaro-politique, fondé sur la méfiance, les manœuvres partisanes et l'échec des mécanismes réels de désarmement.

3. Crise postélectorale, violence armée et blocage démocratique (2010-2011)

La crise postélectorale (2010-2011) a constitué l'aboutissement d'un cycle de tensions politico-militaires entamé plus d'une décennie plus tôt. Au lieu de marquer un retour apaisé à l'ordre constitutionnel, cette élection a ouvert une phase de violence intense et de recul des libertés démocratiques. La contestation des résultats par les deux principaux camps plongea le pays dans une situation de double pouvoir, avec un affrontement direct entre forces loyales à Laurent Gbagbo et groupes armés favorables à Alassane Ouattara. L'engagement actif des militaires dans ce duel marqua une rupture majeure dans les principes de neutralité et de professionnalisation militaire.

3.1. De la contestation des résultats électoraux au recours à la force militaire

L'annonce des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, censée marquer l'aboutissement d'une décennie de crise en Côte d'Ivoire, fut au contraire le point de départ d'un nouveau cycle de violence. Le 2 décembre 2010, sous la garde vigilante de soldats, Youssouf Bakayoko, président de la Commission électorale indépendante (CEI), proclama Alassane Ouattara vainqueur avec 54,1 % des suffrages contre 45,9 % pour Laurent Gbagbo. Cette déclaration, faite depuis le quartier général de campagne du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), suscita immédiatement la controverse. Le lendemain, le Conseil constitutionnel, présidé par Paul Yao N'Dré, invalida ces résultats en évoquant de supposées fraudes dans certaines localités de la zone CNO, et proclama Laurent Gbagbo élu avec 51,45 % des voix. Ce double verdict plongea le pays dans la confusion, notamment au sein des forces armées, alors en alerte maximale. Le représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Choi Young-Jin, apporta néanmoins sa certification aux résultats de la CEI, en vertu de l'article 46 nouveau du Code électoral de 2000 et du paragraphe 6 de la résolution 1765 (2007) du Conseil de sécurité.

C'est dans ce climat de tension extrême que les deux prétendants prêtèrent serment le 4 décembre 2010 : Laurent Gbagbo au palais présidentiel, Alassane Ouattara à l'Hôtel du Golf. Deux gouvernements rivaux se firent face, précipitant le pays dans une confrontation armée. Tandis que l'armée régulière se rangeait aux côtés de Laurent Gbagbo, l'ex-rébellion affichait sa volonté de défendre la position du camp Ouattara auquel elle s'était ralliée. La fracture Nord-Sud reprit alors une dimension militaire, réactivant les lignes de fracture de la décennie de crise. Dans ce contexte, l'intervention des forces armées dans la résolution du contentieux électoral illustre une forme de recours à la force au nom de la démocratie.

La guerre postélectorale ivoirienne s'inscrit dès lors dans une logique de « légitimation armée » : chaque camp se réclamant du droit, soit à la défense des institutions républicaines, soit à la sauvegarde de la souveraineté populaire. Derrière ce double discours, se rejoue une vieille dialectique politique : la démocratie comme conquête, parfois

violente, d'un pouvoir considéré comme confisqué. Le 16 décembre 2010, au lendemain de l'échec de la tentative d'occupation de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne par les partisans d'Alassane Ouattara, Guillaume Soro annonça que plusieurs officiers des Forces armées nationales avaient fait allégeance au nouveau président proclamé (Fofana, 2011 : 164). Dans cette dynamique, les Forces nouvelles furent officiellement transformées en Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) par l'ordonnance n° 2011-002 du 17 mars 2011. Ainsi, les militaires ivoiriens, historiquement enracinés dans les logiques ethnicistes et sous forte tutelle politique, se sont affrontés au nom de deux visions concurrentes de la légitimité : la légalité constitutionnelle incarnée par Laurent Gbagbo et la légitimité électorale revendiquée par Alassane Ouattara. Ce recours à la force militaire comme outil de résolution d'un contentieux électoral marque un tournant décisif dans l'histoire politique ivoirienne, où l'arbitrage des urnes s'est mué en rapport de force armé.

3.2. La nécessité de la professionnalisation des forces armées post-crise

La sortie de crise en Côte d'Ivoire en 2011 s'est accompagnée d'un climat d'insécurité persistant, marqué par la prolifération des armes légères, la présence de groupes armés incontrôlés, et l'affaiblissement des institutions sécuritaires. Dans ce contexte, la professionnalisation des forces armées est apparue comme une priorité stratégique pour la consolidation de la paix, la reconstruction de l'État et le rétablissement de la confiance entre l'armée et la société civile. Le professionnalisme militaire repose sur un ensemble de principes fondamentaux : « subordination des Forces Armées à l'autorité démocratique civile, l'allégeance à l'État de droit, la nécessité de neutralité politique et une culture éthique institutionnelle » (Ouédraogo, 2014 : 7). Or, au sortir de la crise, l'armée ivoirienne souffrait d'une composition hétérogène, résultat d'un processus d'intégration précipité entre les ex-Forces de défense et de sécurité et les FRCI, dont beaucoup n'avaient ni formation militaire adéquate ni culture de discipline institutionnelle. Ce déficit de professionnalisation s'est traduit par des actes de violences, des exactions sur les populations, et une défiance persistante de l'opinion publique à l'égard des forces de sécurité.

Face à cette situation, l'État ivoirien a engagé, avec le soutien de ses partenaires internationaux, une Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) impulsée dès juillet 2011 avec l'adoption de la Résolution 2000 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle sera réitérée dans les résolutions 2045 (avril 2012) et 2062 (juillet 2012). Le lancement officiel de la stratégie nationale de la RSS en avril 2012 a marqué un tournant dans les efforts de réorganisation du secteur de la sécurité. Cette réforme visait à coordonner les forces, renforcer les rapports civilo-militaires et forger une gouvernance démocratique du secteur sécuritaire. Elle impliquait la dépolitisation de l'armée, la clarification des commandements, la formation aux normes internationales et le contrôle civil. Dans un contexte post-crise marqué par l'amateurisme de nombreux ex-combattants, la professionnalisation des forces armées apparaissait comme une condition essentielle à la stabilité et à la sortie durable de la violence politique.

Conclusion

En s'invitant sur scène politique en 1999 par un coup d'état, l'armée ivoirienne est sortie de son champ et a bouleversé l'ordre constitutionnel. Le coup d'État militaire du 24 décembre 1999, la rébellion armée du 19 septembre 2002 et la crise postélectorale de décembre 2010 à avril 2011 ont engendré une décennie de rupture, durant laquelle l'armée, initialement garante de l'ordre constitutionnel, s'est imposée comme acteur politique central. Ses immixtions entre 1999 et 2011 dans le débat politique ont profondément décrédibilisé le processus de démocratisation de la Côte d'Ivoire La militarisation progressive du champ politique ivoirien a constitué un obstacle majeur à l'émergence d'un ordre démocratique stable. Ce basculement a été favorisé par une crise de légitimité persistante du pouvoir civil, des tensions identitaires instrumentalisées, et une fragmentation du territoire national entre 2002 et 2011, notamment avec l'émergence des com'zones dans le nord du pays. La crise postélectorale de 2010-2011 a illustré jusqu'à son paroxysme l'alignement des forces militaires sur les logiques partisanes, conduisant à une issue armée du contentieux électoral.

Face à ce constat, la RSS visait à restaurer la chaîne de commandement, à professionnaliser les effectifs issus des Forces

nouvelles et à instaurer un contrôle civil effectif sur l'armée. Toutefois, ces réformes structurelles ne suffisent que si elles s'accompagnent d'une dépolitisation réelle de l'institution militaire. Cette étude, à travers l'expérience ivoirienne, a montré que la stabilisation durable des états africains ne pourra être assurée qu'à travers la construction d'une armée véritablement républicaine, professionnelle, neutre, disciplinée et au service exclusif de la nation. Enfin, elle offre des enseignements utiles pour d'autres pays confrontés à des tensions civilo-militaires similaires, tels que le Mali, le Burkina Faso ou la Guinée, où la question du rôle de l'armée dans les transitions politiques reste tout aussi problématique.

Références bibliographiques

ADF, 2023. « Les obstacles à la Respectabilité : les structures et les comportements peuvent empêcher les forces de sécurité de servir efficacement leur pays », https://adf-magazine.com/fr/2023/03/les-obstacles-a-la-respectabilite/, 14 novembre 2023.

AKA Bédia François et *al.*, 2021. « Impact de la crise militaro-politique de 2002 sur les inégalités en Côte d'Ivoire », https://issuu.com/objectif-developpement/docs/dpp27vf-impact-crise-militaro-politique-2002-rci-z, 9 juillet 2025.

AKINDÈS Francis, 2000. « Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire. La paupérisation en Côte d'Ivoire est-elle réversible ? », *Politique africaine*, vol. 78, n° 2, p. 126-141.

ASSALÉ Philipe, 2009. *Les dessous de la crise ivoirienne : d'Houphouët à Guéï*, L' Harmattan, Paris.

AYISSI Anatole, 2003. « Ordre militaire et désordre politique en Afrique ». *Le Monde Diplomatique*, Janvier, pp. 20-21.

CART Henri-Philippe., 2005, « Guerres africaines en perspectives : la refondation ardue d'Etats en plein désarroi », *Cités*, 4, n°24.

CLÉMENT-BOLLÉE Bruno et MIRAN-GUYON Marie, 2017. « Les forces Armées de Côte d'Ivoire : portrait d'un dispositif fragile », *Afrique contemporaine*, vol. 263-264, nº 3-4, pp. 281-306.

DE HAYNIN DE BRY Guy, 2015, « Le pouvoir militaire et le rôle des forces armées après les indépendances », in SALVAING Bernard, 2015, Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui, Presses Universitaires de Rennes, 242 p : https://doi.org/10.4000/books.pur.62.326: consulté le 17 juillet 2025.

ERALY Alain, 2015. « La négation de l'autorité », *Autorité et légitimité. Le sens du collectif*, Eraly Alain (Dr.) Érès, pp. 41-74.
FOFANA Moussa, 2018. « Informalité et hybridité au sein des Forces de défense de côte d'Ivoire », Rapport de recherche, https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/06/2018_06_Rapport-Fofana CFP.pdf, le 7 juillet 2025.
FOFANA Moussa, 2011. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*, vol. 122, nº 2, pp. 161-178.
GALY Michel, 2007. « Politologie d'une rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? », *Cultures & Conflits*, nº65, pp. 51-70.
Jeune Afrique, 2009. « Les dix commandants qui gênent Abidjan », https://www.jeuneafrique.com/204181/archives-thematique/les-dix-commandants-qui-g-nent-abidjan/.
KIEFFER Guy-André, 2000. « Armée ivoirienne : le refus du déclassement », *Politique Africaine*, n° 78, juin, pp. 26-44.
KIPRÉ Pierre, 2003. « Les discours politiques de décembre 1999 à l'élection Présidentielle d'octobre 2000 : thèmes, enjeux et confrontations », *Côte d'Ivoire, L'année terrible 1999-2000,* Marc Le Pape (Dir), Karthala, pp. 81-121.
KONATÉ Yacouba, 2005. « Côte d'Ivoire : le canari d'eau de Jacques Chirac », *Politique africaine*, vol. 97, n° 1, pp. 117-132.
KONÉ Amadou, 2003. *Houphouët-Boigny et la crise Ivoirienne*, Karthala, Paris.
KOUAMOUO Théophile, 2012. *J'accuse Ouattara : Pourquoi la place de cet homme est devant un juge,* Norderstedt, Books On Demand.
KOUASSI Moïse Lida, 2010. *Témoignage sur la crise ivoirienne : De la lutte pour la démocratie à l'épreuve de la rébellion,* L'Harmattan, Paris.
LAVROFF Dimitri-Georges, 1972. « Régime militaire et développement politique en Afrique », *Revue française de science politique*, 22e année, n°5.
N'GUESSAN Kouamé, 2003. « Le coup d'État de décembre 1999 : espoirs et désenchantements », *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000,* Marc Le Pape (Dir), Karthala, pp. 51-80.
NANDI Bi Charles, 2020. *Officier dans la crise ivoirienne : témoignage*, Edilivre, Saint-Denis.

OUATTARA Azoumana, 2014. « Processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire : bilan et risques », *Institut Catalan international pour la Paix Research*, 03, pp. 25-39.
OUÉDRAOGO Émile, 2014. *Pour la professionnalisation des forces Armées en Afrique*, Washington, D.C Centre d'études stratégiques de l'Afrique, nº 6.
SORO K. Guillaume, 2005. *Pourquoi je suis devenu rebelle : la Côte d'Ivoire au bout du gouffre*, Hachette Littératures, Paris.
THIRIOT Céline, 2008. « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, nº 1, pp. 15-34.
YEO Homiengnon et *al.*, 2016. « Infrastructures de transport et accessibilité géographique des populations rurales aux équipements sanitaires urbains dans la zone dense de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) », https://doi.org/10.4000/eps.6331.